

Carreleur/-euse CFC

mesurer, couper, immobiliser, enfiler, poser, nettoyer

Dans notre quotidien, nous sommes entourés de travaux de carrelage, par ex. dans les cuisines, les salles de bains, les toilettes et les douches. Les revêtements de murs et de sols en céramique sont essentiels à la vie quotidienne et faciles à nettoyer.

Le carreleur et la carreleuse revêtent des parois, des sols et des escaliers avec des carreaux en céramique, des mosaïques, des plaques en pierre naturelle ou artificielle. Ils travaillent dans le domaine des nouvelles constructions et de la rénovation.

Sur le chantier, ils déterminent la répartition exacte des carreaux. Ils préparent le bain de mortier et

la matière collante et posent des matériaux en céramique (c'est-à-dire en grès, en grès-cérame et en argile), des dalles en pierre naturelle (par exemple en calcaire, en granit et en marbre) et des plaques en pierre artificielle. Ils coupent les plaques de manière à pouvoir les poser dans les coins et le long des bordures. Selon les exigences du client, les carreleurs remplissent les joints avec différents matériaux. Ils travaillent souvent seuls, mais également en équipe lors de grosses commandes. Ils doivent donc savoir assumer d'importantes responsabilités.



Quoi et pourquoi?

- ▶ Afin que le carreleur puisse bien exécuter son travail, il doit d'abord étudier attentivement les plans de pose et les interpréter correctement.
- ▶ Afin que la carreleuse puisse poser le carrelage sur un bon support, elle inspecte le travail préparatoire du maçon, du plâtrier ou des autres artisans pour en vérifier la planéité, l'angle et la surface. Elle prend les mesures qui s'imposent en cas d'anomalies.
- ▶ Afin que les revêtements de murs et de sols aient une esthétique

magnifique, le carreleur planifie la disposition du carrelage avec beaucoup de sens créatif.

- ▶ Afin que le revêtement soit uniforme, voire même esthétiquement beau, la carreleuse remplit avec précision les joints avec du mortier et les nettoie ensuite.
- ▶ Afin de pouvoir disposer le carrelage et l'adapter en fonction des circonstances, le carreleur utilise divers outils, tels que la scie de carrelage (machine à découpe), le marteau pointu, la fraiseuse portative avec disque diamant.

Les faits

Admission Scolarité obligatoire achevée. Facilité en géométrie élémentaire et en arithmétique (pour le calcul des surfaces).

Formation 3 ans d'apprentissage dans une entreprise de carrelage. Aide-carreleur/-euse AFP: formation de base de 2 ans avec attestation. Une description individuelle est disponible sur www.gateway.one/formations.

Les aspects positifs Les carreleurs et les carreleuses ont une activité professionnelle variée. Ils sont responsables de l'exécution manuelle du début jusqu'à la fin du chantier et, ainsi, de la qualité de leur travail.

Les aspects négatifs La pose de carrelage est effectuée à genoux, la souplesse constitue une condition préalable. Étant donné que le travail se déroule dans le cadre de rénovations et de nouvelles constructions, il se peut qu'il y ait parfois même des courants d'air.

Le travail au quotidien Les carreleuses et les carreleurs doivent travailler avec une extrême précision et couper le carrelage exactement à la bonne dimension. Heureusement, il existe à présent des machines sophistiquées, telles que les ponçuses de chants ou les découpeuses, les fraiseuses diamant à eau ou portatives qui facilitent aux professionnels l'exécution consciencieuse de leur travail.

Profil requis

	avantageux	important	très important
habileté et précision	■		
sens des couleurs et des formes	■	■	
facilité en calcul	■	■	
patience	■		
bonne santé	■		
bonne capacité de représentation spatiale	■	■	■
habileté manuelle	■	■	
facilité de contact	■	■	
autonomie	■	■	■
sens des responsabilités	■		

Plans de carrière

Technicien dipl. ES en conduite des travaux, chef/fe d'entreprise
Maître/sse carreleur/-euse (diplôme fédéral)
Chef/fe carreleur/-euse (brevet fédéral), mosaïste (spécialisation)
Poëlier/-ière-fumiste CFC, maçon/ne CFC (apprentissages complémentaires)
Carreleur/-euse CFC
Aide-carreleur/-euse AFP ou scolarité obligatoire achevée